



**BANQUES ET
ASSURANCES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA CFDT BANQUES ET ASSURANCES PORTE PLAINTÉ CONTRE INDEXIA POUR PROTÉGER LES SALARIÉS

Paris, le 19 septembre 2023. **La CFDT se joint à l'action pénale pour pratiques commerciales trompeuses engagée à l'encontre de SFAM (filiale du groupe Indexia) et de son propriétaire. Si ces pratiques ont un grave impact sur l'emploi et son volume, elles dégradent aussi les conditions de travail des salariés, confrontés à un conflit de loyauté entre leur employeur et les clients.**

Cette action pénale fait suite à l'enquête de la DGCCRF qui a révélé que des milliers de clients assurés pour leurs smartphones ont été victimes de prélèvements indus, qu'ils n'ont pu ni résilier ni se faire rembourser.

CONTACT PRESSE :

Nadia Ladjeroud
Responsable de communication
01 56 41 54 53 / 06 47 77 22 36
nladjeroud@fba.cfdt.fr

Bien que ces techniques de vente soient illicites, elles perdurent dans le groupe Indexia, notamment au sein de Hubsid, dans les boutiques et les plateformes téléphoniques. Les salariés en subissent les conséquences au quotidien sur leurs conditions de travail.

De fait, ces pratiques ont également des effets directs sur l'emploi. Selon la CFDT, au moins 500 salariés auraient quitté l'entreprise sans PSE depuis le début de l'année sur les sites de Roanne et Romans-sur-Isère !

La CFDT et le CSE ont, par ailleurs, lancé une série de procédures judiciaires au civil et au pénal, notamment pour discrimination ou entrave au Comité social et économique.

Alors que les militants CFDT mettent tout en œuvre pour défendre les intérêts des salariés et la pérennité de l'entreprise, ils se trouvent empêchés dans leurs actions par un dirigeant qui use de tous les stratagèmes dilatoires et déloyaux.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-François Besnard, Secrétaire national CFDT Banques et Assurances :
06 14 63 25 57

Nicolas Zeimetz, Délégué syndical CFDT SFAM : 06 38 12 46 84